




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21084-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.599

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Dahbia BENNOUR donne lecture du rapport ci-joint.



12.01

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Jeunesse et Vie Etudiante
Service Actions Jeunesses et Partenariat

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 29/05/12

RAPPORTEUR : Mme Dahbia BENNOUR

-

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a déterminé parmi ses objectifs prioritaires le principe d'améliorer la proximité et la qualité de vie des Aixois et Aixoises afin de satisfaire les attentes et renforcer la cohésion sociale.

Afin de répondre à ces objectifs généraux, la Ville souhaite soutenir plusieurs projets destinés aux enfants et jeunes de la Commune, présentés par des associations et détaillés dans le tableau suivant.

En conséquence, je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement aux associations présentées dans le tableau ci-après, pour un montant total de 9 000 € (neuf mille euros) imputé sur la ligne budgétaire 92422 6574 1702, des crédits de la Direction Jeunesse et Vie Etudiante qui présentent les disponibilités suffisantes.

2012.599 - SECTEUR JEUNESSE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Direction Jeunesse et Vie Etudiante Attribution de subventions		MONTANT SUBVENTIONS			
N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	Propositions 2012	OBJET
69984	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	3 000 €	0 €	3 000 €	Le but de l'association est de contribuer au développement de l'autonomie des différents publics jeunes à travers des projets qu'ils élaborent selon les méthodes du scoutisme. Aide à la prise en charge des activités de l'association et à la participation au rassemblement national de 18 000 jeunes.
49678	LE CRI DE L'ENFANT	2 000 €	3 000 €	2 000 €	Aide au fonctionnement de l'association chargée de l'accompagnement de mineurs victimes de maltraitance et de leurs familles et aide à la formation des enquêteurs chargés du recueil de la parole des mineurs victimes.
65051	ECOLE DES GRANDS PARENTS EUROPEENS D'AIX	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Aide au fonctionnement de l'association qui œuvre en direction de parents de jeunes enfants, en difficultés.
40114	PAUSE MIDI	0 €	3 000 €	3 000 €	Aide au fonctionnement d'un lieu d'accueil et de convivialité pour les étudiants et jeunes en formation de 18 à 30 ans.
MONTANT TOTAL		6 000 €	7 000 €	9 000 €	